



## LA COMMUNICATION PARTICIPATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL À L'ÉPREUVE DE L'ESPACE EXISTENTIEL : LE CAS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES AU CAMEROUN

[Étapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 21-05-2025 / Date de retour d'instruction : 05-06-2025 / Date de publication : 15-07-2025

**Hubert Etienne MOMO**

Université de Dschang (Cameroun)

✉ [momo\\_hubert@yahoo.fr](mailto:momo_hubert@yahoo.fr)

**Résumé :** De façon progressive le processus de décentralisation se met en place au Cameroun. Elle s'affirme ainsi comme un enjeu de gouvernance de proximité qui donne aux collectivités territoriales décentralisées, le pouvoir d'agir pour l'implémentation du développement local et participatif. L'essence de cette gouvernance locale rentre en congruence avec le paradigme participatif de la communication qui atteste à sa manière que les performances des processus de communication ne dépendent pas d'abord de la puissance technologique déployée mais s'expliquent davantage par leur adéquation au modèle de développement et à la proximité des contenus diffusés.

Cet article théorique, voudrait questionner cette congruence presque naturalisée par les théoriciens de la communication des CTD. A partir des ressources documentaires sur les contours théoriques de la notion de l'espace existentiel, nous voulons explorer le champ des cadres de résistance à l'injonction participatif. Nous arrivons ainsi à la conclusion que l'épiphanie de la communication participative dans les CTD, est tributaire non pas de la proximité géographique mais d'un sentiment d'appartenance, qui reste complexe à cause des identités plurielles du sujet.

**Mots clés :** développement local- Communication participative- Espace existentiel. Sentiment d'appartenance.

### PARTICIPATORY COMMUNICATION FOR LOCAL DEVELOPMENT PUT TO THE TEST OF EXISTENTIAL SPACE: THE CASE OF DECENTRALIZED LOCAL AUTHORITIES IN CAMEROON

**Abstract :** The decentralisation process is gradually being put in place in Cameroon. It is thus asserting itself as a local governance issue that gives decentralised local authorities the power to act in order to implement local and participatory development. The essence of this local governance is congruent with the participatory paradigm of communication, which demonstrates in its own way that the performance of communication processes does not depend primarily on the technological power deployed, but can be explained more by their appropriateness to the development model and the proximity of the content disseminated. The aim of this theoretical article is to question this congruence, which has almost been naturalised by theorists of TCDC

communication. On the basis of documentary resources on the theoretical contours of the notion of existential space, we want to identify the field of frameworks of resistance to the participatory in junction. We thus come to the conclusion that the epiphany of participatory communication in the CTDs depends not on geographical proximity but on a feeling of belonging, which remains complex because of the plural identities of the subject

Key words: local development - participatory communication - existential space. Sense of belonging.

## INTRODUCTION

La décentralisation au Cameroun a connu une maturation lente mais incisive. L'avènement des collectivités territoriales décentralisées (CTD) marque dans cette trajectoire une étape importante dans la promotion d'une nouvelle dynamique économique et sociale concertée et impulsée par des divers acteurs locaux. Vue sous cet angle, la décentralisation devient le bras séculier du développement local avec les enjeux de la démocratie locale et de la gestion participative (CGCTD 2019). Ce qui est fondamentalement recherché dans ce paradigme de l'action publique, c'est un modèle de développement par le bas, le concours des populations à l'amélioration significative de leur situation. Cette téléologie laisse entrevoir la portée euristique de la communication participative comme opportunité essentielle et structurante pour la mobilisation des ressources additionnelles importante pour cette gestion de proximité. Cette corrélation exaltée et parfois naturalisée reste une réalité balbutiante au regard des processus complexes qui émaillent l'effectivité de l'impératif participatif. (Blondiaux, 2008 p11). Comment clamer, de façon idyllique, la stratégie d'une communication participative dans le contexte d'une CTD conçue comme un espace « habité » caractérisé par une hétérogénéité et une pluralité identitaire ? Eric Dacheux(2015, p.267) fragiliserait cette interrogation puisque l'hétérogénéité est source d'incompréhension et par le fait même fondatrice d'une communication. A vrai dire, cette pensée de Dacheux, n'émousse pas notre préoccupation dans la mesure où elle s'inscrit dans la redécouverte des « arts de la résistance » à la participation qui prennent le visage de la désertion, de l'indifférence... (Blondiaux, 2008, p.83). Comment envisager la communication participative avec un effet allagmatique dans un espace marqué par l'asymétrie des acteurs et investi, lui-même, de représentations symboliques et de valeurs multiples ? Le mode motivationnel, préalable à toute communication participative est-il le même quand on sait que le sujet se positionne différemment dans un espace social en fonction de paramètres structurant son identité sociale ?

Dans le cadre de cette réflexion théorique, nous faisons l'hypothèse que la proximité spatiale n'est pas le gage de la participation qui est tributaire du sentiment d'appartenance. A partir des sources issues des champs disciplinaires différents, et en mobilisant les éléments structurants de la communication participative nous



proposons, dans ce travail, une réflexion critique qui s'inscrit dans le cadre d'une anthropologie de la communication.

Notre travail a une structure tri partite. Dans la partie liminaire, nous retracerons de façon succincte l'histoire de la maturation de la décentralisation avec l'émergence des CTD. Une remontée historique qui permet d'entrevoir l'urgence/nécessité de la communication participative que nous traiterons dans ses enjeux et ses finalités en seconde partie. Notre approche critique à proprement parler, n'interviendra qu'en troisième partie qui mettra en lumière un pan du processus complexe de la communication participative quand elle se déploie dans un espace et s'expérimente dans un territoire comme espace investi de représentations dans lequel vivent des sujets aux identités multiples.

## **I. La lente maturation juridique des CTD et leurs perspectives téléologiques**

Ces paragraphes liminaires en insistant sur la naissance et la consolidation juridiques des CTD retracent de façon lumineuse les contours du cadre téléologique à partir duquel seront appréhendées les questions de la communication participative pour le développement local.

Le Cameroun est en partie une production territoriale coloniale, mais après son indépendance, entre 1961 et 1972, il est le terrain d'exercice d'une politique de gestion territoriale dynamique dans laquelle s'opère un passage de «la territorialité à la décentralisation» (Meyolo et Gwet, 2018 p 81). Cette dernière s'affirme originellement comme un « modèle de gestion du territoire » dont les jalons se trouvent dans la Loi n° 74/23 du 5 décembre 1974 (deux ans après le passage de l'État fédéral à l'État unitaire) portant organisation communale et promulguée dans le but d'harmoniser le régime communal sur l'ensemble du territoire et de mettre fin au dualisme hérité de la double occupation coloniale franco-britannique. Cette réforme constitutionnelle a donné naissance à l'idée de commune comme collectivité publique décentralisée. C'est donc dans cette loi de 1974 que nous retrouvons les germes de la décentralisation au Cameroun.

Avec l'arrivée à la magistrature suprême du Président Paul Biya le 6 novembre 1982, nous assistons à d'autres réformes constitutionnelles. Par l'article 1 de la Loi du 04 février 1984 le nom « République Unie du Cameroun » devient « République du Cameroun »

Le deuxième article de cette réforme précise que cette dernière est un État unitaire décentralisé. En fait, administrativement, le pays reste divisé en dix provinces<sup>81</sup> dirigées chacune par un Gouverneur nommé par le Président de la République.

En 1987, deux décrets, dont celui du 15 juillet et du 24 septembre, instaurent respectivement les collectivités publiques décentralisées ou communautés urbaines dans les villes de Yaoundé et de Douala. Chacune d'elles est composée de 4 communes urbaines d'arrondissement [...]. Ces communes urbaines avaient à leurs têtes des délégués du gouvernement discrétionnairement désignés par le pouvoir central

---

<sup>81</sup>Il s'agissait Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest.

représenté par le Président de la République. Assistés d'adjoints, eux aussi, nommés par décret présidentiel, ils furent chargés de l'entretien, de la gestion et de l'aménagement des espaces communautaires. Les communes urbaines d'arrondissement furent dirigées par des maires élus chargés de la dénomination des rues et places publiques, des schémas directeurs d'aménagement et des plans de modernisation des espaces publics . Meyolo et Gwet, (2018 p. 83).

En 1996, on tend vers une décentralisation plus épurée avec l'introduction d'une nouvelle Constitution. La Loi n°96/06 du 18 janvier 1996 marque la consécration des fondements constitutionnels de la décentralisation administrative et territoriale au Cameroun. Elle redéfinit le caractère décentralisée de l'État. Avec cette réforme, les nouvelles bases sont établies, notamment en ce qui concerne la répartition des compétences entre l'État et les CTD. Celles-ci ont désormais un statut constitutionnel nouvellement créé : la commune et la région. Elle a aussi consisté à reconnaître à ces collectivités une personnalité juridique, une autorité administrative et financière et une libre administration. En son article 55, elle souligne que les CTD « jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux »<sup>82</sup>. Ainsi la décentralisation administrative est le modèle de gestion du territoire susceptible de libérer les énergies internes, de rendre possible une démocratie de proximité et développement local efficace.

En 2004, avec notamment les lois du 22 juillet 2004 sur l'orientation de la décentralisation, sur les règles applicables aux communes et sur les règles applicables aux régions, l'État camerounais reprécise cette volonté de régionalisation et de décentralisation. Cette vision de décongestionnement politique est re-actée dans la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 sur le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées elle vient retracer plus explicitement les grandes lignes de cette décentralisation et consacrer une conception plus démocratique et plus dynamique de la décentralisation territoriale. D'ailleurs, le contexte dans lequel ce CGCTD a été mis sur pied est révélateur de sens :

*« Ce Code a été promulgué au moment où il était de plus en plus reproché au pouvoir en place de continuer à gérer l'État de façon trop centralisée alors même que la décentralisation est prévue dans la Constitution de 1996, de maintenir le pays dans le sous-développement, de ne pas assez encourager la participation citoyenne et, surtout, d'éluder les spécificités des Régions anglophones. Il est ainsi destiné à corriger les manquements des lois de 2004 et de 2009 de manière à rendre les CTD plus aptes à impulser le développement local » Djimeli (2024, p. 371)*

Au fond, l'ambition des gouvernants est non seulement d'accorder une certaine autonomie administrative et financière aux CTD (les régions et les communes) pour la gestion de leurs intérêts, des opportunités nouvelles pour une effectivité du développement inclusif et une gouvernance locale améliorée, mais aussi de rapprocher l'administration des administrés.

Constituées de 360 Communes, 14 Communautés urbaines et 10 Régions, ces CTD au Cameroun viennent corriger certains manquements et renforcer la politique de la

---

<sup>82</sup>Article 55 de la Loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.



décentralisation. Elles ont progressivement pris leur place comme des acteurs privilégiés dans les stratégies de développement durable. L'attention particulière que nous leur accordons dans notre travail se justifie par ce privilège inespéré. Il est vrai que les collectivités territoriales bénéficient d'une certaine proximité avec les populations à la base et constituent ainsi un élément important dans l'action décentralisée. Les enjeux majeurs sont entre autres la participation des citoyens à la gestion des affaires de leur commune, l'indépendance des citoyens vis-à-vis de l'État, l'enracinement de la démocratie à la base et le développement local.

Le développement local est une nouvelle approche du développement qui s'installe dans un contexte de subsidiarité des territoires comme une évidence aujourd'hui, car il se veut plus collective, inclusif, endogène et surtout participatif. Il traduit de ce fait un processus dynamique qui mobilise les acteurs d'une localité autour d'un projet commun de valorisation des ressources du territoire en vue de la satisfaction des besoins des populations concernées. Cette vision du développement local signifie d'une part que les besoins fondamentaux des habitants de la localité soient satisfaits, d'autre part que leur bien-être puisse s'améliorer et préparer un environnement de plus en plus propice à l'épanouissement des habitants et de leur descendance. D'ailleurs, cet engouement croissant pour le développement local se manifeste clairement au niveau de la littérature, suscitant l'intérêt de plus en plus de chercheurs qui s'attardent davantage sur ce mode novateur de développement en vue d'esquisser une théorie de ce concept en vogue. À titre d'exemple, Angeon et Callois (2005, p.20) définissent le développement local comme étant

*« une dynamique d'initiatives locales (privées ou publiques) qui met en mouvement des acteurs. Ces derniers qui se réunissent autour d'un projet – dont le principe de valorisation de ressources est l'essence – font collectivement par ce biais exister le territoire. L'élaboration de projets se concrétise à travers la mobilisation des acteurs autour d'une stratégie commune. »*

En clair, c'est un type de développement par le bas, pour et par la population qui semble préférable et porteur d'espoir. Pour cette raison, la responsabilité de l'action publique et le pouvoir de décision doivent revenir au niveau de l'autorité la plus proche du citoyen en vue de parvenir à mieux répondre aux dilemmes pressants et aux demandes croissantes des populations, et ce en alliant flexibilité, transparence, proximité et efficacité. De ce fait, la conviction d'opter pour un développement « par le bas » impliquant les citoyens dans la gestion de la chose publique n'est plus à contester.

La caractéristique de cette forme alternative de développement est qu'on recherche localement et avec le concours des populations, l'amélioration significative de leur situation. Une démarche qui passe nécessairement par l'émergence d'une dynamique collective démontrant la capacité d'un groupe à identifier ses ressources et à prendre en main son destin. On comprend alors que le développement local ne peut se faire sans placer les acteurs de la collectivité territoriale au cœur de ses préoccupations ni sans tenir compte des différentes ressources du territoire auquel il s'applique. Il s'agit donc d'une approche novatrice du développement à la fois territorialisé, concerté et intégré. C'est un développement territorialisé, parce qu'il s'origine dans le territoire et met un accent particulier sur ses spécificités et ses ressources; il est concerté et participatif, car il accorde une place importante aux citoyens-habitants dans la définition des axes du développement et intègre en amont leurs besoins et attentes, et

il est enfin d'un développement intégré, en ce sens qu'il dépasse le seul cadre économique pour inclure les aspects sociaux, environnementaux et culturels; mobilisant aussi au passage la question du capital social.

## **II La communication des CTD : vers une quête de légitimation et une tendance axiologique**

D'emblée, le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, socle juridique à partir duquel tout discours sur les CTD au Cameroun prend sens et consistance, n'a véritablement pas prévu, de manière plus explicite, des lois sur la communication des CTD. Cependant, le non-dit n'étant pas l'impensé, Alexandre Djimeli, contrairement à des postures très pessimistes qui y voient un silence juridique ou une totale oubliance du législateur camerounais, fait savoir qu'« en l'absence de lois ou de règlements spécifiques à la communication des CTD, les indices d'orientation de cette communication doivent être recherchés dans des textes juridiques plus généraux » Djimeli (2024, p.71). A partir de ces indices, le chercheur n'hésite pas à parler d'une codification sous-jacente de la communication dans la loi. Djimeli (2024, p. 371)

Le modèle d'organisation de la communication des CTD au Cameroun, du point de vue légal, se comprend à partir de la signification du jeu des acteurs de la dite collectivité appelés à construire le territoire. Tel est le sens du concept de « modélisation » que mobilise Djimeli dans sa recherche. En cela il est tributaire de Moeglin pour qui « la modélisation rend compte du comportement des acteurs, elle en identifie déterminants et modalités, elle en ordonne et coordonne paramètres et variables, elle en fait comprendre sens et orientations » (Moeglin2008). Dans ce sens, la modélisation est prise en compte de l'existant dans sa constance qui finit par donner consistance. Cet existant et bribe germinale de la communication des CTD se révèle progressivement au travers de l'analyse de contenu appliquée au CGCTD.

En effet, l'article 5, dans son alinéa 2 précise l'enjeu fondamental de cette décentralisation, qui est « la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local »<sup>83</sup>. Or la notion de promotion, a partie liée avec publicisation substantiellement ancrée dans la rationalité communicationnelle. La promotion trace le sillon d'une visibilité et même de lisibilité d'une réalité.

Ce quitus épistémologique qu'offre ces ressorts de l'analyse de contenu autorise à penser la communication des CTD comme communication publique au sens ou l'entend Zemor (1995, p 5) c'est-à-dire une « *communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'information d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques multiples et variées* »

Plus est, elle s'inscrit aussi dans le vaste champ de la communication stratégique. Il s'agit d'abord d'une stratégie de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local, en raison de leur rapport intrinsèque et dynamique. Il s'agit ensuite, d'une stratégie marketing pour la visibilité du territoire, en tant qu'il s'agit d'un objet communicationnel (Raoul 2017, p.120) qui donne sens à la communication territoriale, dont l'une des perspectives téléologiques est d'assurer le rayonnement extérieur et l'attractivité du

---

<sup>83</sup>CGCTD, article 5





territoire (Garry 2009). Et, il s'agit enfin d'une stratégie pour rendre effective ce que nous pouvons appeler la participation actionnelle, laquelle peut se fonder sur la proximité pour susciter l'action de l'autrui en fonction de son savoir-faire.

C'est ici qu'apparaît la tendance axiologique de la communication relevée à l'entame de ce paragraphe. La logique de proximité constamment mobilisée et la substance du développement local militent pour une communication participative dans les CTD.

Il s'agit d'un processus de communication participative qui considère le sujet de l'instance de réception comme un sujet social enserré dans un tissu à la fois social, culturel, économique et même psychologique. A ce titre, la communication ne repose plus sur un ensemble de recettes préalablement établies qu'il faut appliquer partout et en tout temps, mais devient le fruit d'un travail concerté qui assume les différences et les complexités. Cette conception atteste à sa manière que les performances des processus de communication ne dépendent pas d'abord de la puissance technologique déployée mais s'expliquent davantage par leur adéquation au modèle de développement et à la proximité des contenus diffusés. La participation des populations est ainsi décisionnelle. Ces dernières sont associées au processus dès l'étape des définitions des problèmes de développement. C'est cette volonté d'implication des populations qui explique la mobilisation de la construction identitaire dans les problématiques de la communication pour le développement. Une préoccupation portée par Jesús Martín, Barbero (2006) et l'école Sud-américaine et Misse Misse (2005). Nous pouvons aussi faire référence à Bertrand Cabedoche (2007) qui dans ses travaux aborde de façon récurrente les enjeux de la diversité culturelle qui constitue un aspect éclairant dans les questions de la communication pour le développement<sup>84</sup>. Ces auteurs en s'insurgeant contre le déni de la spécificité qui débouche sur une dépossession de l'autre et la destruction de sa culture. A leur manière, ils se désolidarisent du caractère parfois simplificateur de la thèse de l'impérialisme culturel.

Nous pensons que c'est en s'inscrivant dans une perspective herméneutique que la communication participative peut véritablement assumer le jaillissement des spécificités subjectives et valider la montée en légitimité du pluralisme.

En effet la démarche herméneutique, en relevant d'un changement épistémologique induit par la praxéologie peut favoriser l'avènement de ce que Fabien Eboussi Boulaga (1977, p.9) appelle de la « dialectique de l'authenticité », un temps où « la critique se transpose en méthode et l'itinéraire en cheminement dialectique vers la reprise de soi »

En effet, la perspective herméneutique s'accommode très peu des logiques adaptatives, elle est plutôt porteuse d'une inculturation, gage d'une incarnation où la communication incite à un retour de l'homme sur lui-même. Il ne s'agit pas d'un retour au sens d'un repli solipsiste, mais un retour comme revalorisation des réalités du sujet insérer dans un contexte précis. Cette perspective paradigmatique de la participation en communication est au fond ce qui donne sens à l'épistème de la communication pour le changement qui se détourne de la « violence symbolique » (Bourdieu) pour prendre les chemins de la reconnaissance et de la valorisation de l'autrui. Les CTD se présentent ainsi comme un véritable laboratoire de la démocratie locale et cadre théorique idéale de l'implémentation de la communication participative à visée allagmatique. Cet idéal peut garder ces vapeurs d'objectivisme dans son déploiement au sein du territoire considéré comme espace poétique. Bachelard (1957) qui reçoit sens et valeur des subjectivités qui l'habitent.

### III Phénoménologie de l'espace et communication participative

Nous mobilisons la phénoménologie au sens de Bachelard (1957, p.12). Il s'agit d'une reconduction du regard doublé d'un effort de dépassement de psychologisme avec ses tendances rationalistes. Dans ce sens, la phénoménologie est un acte de saisie intime qui privilégie la concrétude de l'expérience.

C'est cette intuition phénoménologique qui nous permet de saisir le territoire dans ses catégories fondatrices : l'espace, le lieu, la territorialité (Raoul 2017, p.129). Dans le cadre de ce travail, nous ne revenons pas sur la démarche emprunte de finesse avec laquelle l'auteur opère la distinction entre les trois catégories. Nous nous arrêtons sur la notion l'espace qui nous semble être une catégorie originelle et principielle. Raoul Bruno la définit de manière phénoménologique comme du sensible (2020,p.196-197), du perçu (2020, p.197-200), de l'imaginaire (2020, p.200-204). Mais l'espace n'est pas qu'un vécu immédiat et exempt de l'action humaine, le rapport à l'espace est aussi le résultat d'une production sociale, (2020, p.209) et d'une pratique sociale (2020, p.210-215). Tel que défini, l'espace fait du territoire une spatialisation existentielle, potentiellement marqué par des lenteurs, des oppositions et des réticences. La CTD devient lieu de confrontation permanente de différentes visions du bon, du juste et du beau. La pluralité de ces opinions et leur mobilité posent finalement le problème de la norme de la décision pratique pour l'action et du sentiment d'appartenance.

A travers le prisme de la proxémique les problèmes et défis qui accompagnent la trame existentielle des populations (habitants/résidents) dans les CTD, bénéficieraient à priori d'une action concertée et d'une participation effective des uns et des autres. Nous pensons entre autres aux problèmes d'insécurité, d'éclairage public, curage des drains, gestion des déchets... qui ont un impact significatif dans le vécu et le bien-être des populations. Sans opérer un ancrage de terrain significatif, nous pouvons évoquer la gestion des déchets au Cameroun comme une préoccupation féconde susceptible de donner sens aux relents théoriques qui structurent ce travail qui met en lumière la complexité effective de la communication participative dans un espace existentiel.

Avec une rapide croissance de la population, les villes camerounaises font face à une gestion complexe des déchets solides. La prolifération anarchique des décharges sur les chaussées et aux abords des habitations le prouvent à suffisance. Environ 80,3 % des déchets solides se retrouvent dans les décharges à ciel ouvert, 19,3 % dans des décharges appropriées et seulement 0,4 % sont recyclés. Tardy Makamte (2018). Les populations ne sentent pas concernées par cette menace sanitaire ; Comment comprendre la persistance de ce tableau affligeant malgré l'émergence des comités de développement des quartiers qui se positionnent comme des structures de démocratie locale et gestion des problèmes de proximité ?

Seule une analyse multifactorielle peut permettre de comprendre l'ampleur de cette insalubrité saisissante qui rappelle ce que Amartya Sen (2003, p.29) désigne par préférence adaptative, signifiant une adaptation à une situation de précarité ou même d'oppression

Le moins qu'on puisse relever est que ce phénomène est, entre autres, symptomatique de la perplexité et l'infinité des relations et identités des acteurs dans les CTD.





En effet, l'espace existentiel des CTD est habité par des sujets sur lesquels s'opèrent difficilement la catégorisation ontologique de Sartre (1970, p 224) du « nous-objet ». Ces sujets ne peuvent être réifiés et intégrés dans une totalité objectivable. Ce sont des nous « flottants » à cause notamment de la question de l'identité plurielle. Amartya Sen( 2006, p, 30) soutient la thèse de l'appartenance simultanée à plusieurs catégories sociales où le sujet décide seul de l'importance à accorder aux différents constituants identitaires. L'auteur se prend ses distances par rapport à toute classification rigide, signe d'enfermement et ferment de violence. L'idée de l'identité comme quelque chose d'unitaire, stable, fixe, au-dessus du temps est illusoire, même si cela peut être fonctionnel. La classe sociale, la langue, la profession, les opinions politiques, la science, l'éducation, le genre, le statut familial, la position hiérarchique, les signes extérieurs de richesse, les usages et les pratiques des TIC, sont ainsi des affiliations qui rentrent dans la structuration et la définition de l'identité. Cette approche retrouve un écho dans les travaux de la psychologie sociale, cognitive et culturelle théorisés par Hubert Hermans et Giancarlo Dimaggio. Dans cette approche, le sujet est perçu comme un « moi multivocal », c'est-à-dire porteur de plusieurs voix qui traversent son être et participent à son positionnement dans ses interactions avec les autres et avec lui-même (2004, p.19). Ces agrégations multiformes affectant le sentiment d'appartenance renseignent sur l'issue incertaine des espaces communicationnels préliminaires à toute démarche de communication participative dans les CTD.

Le sentiment d'appartenance devient alors étape propédeutique à toute initiative de communication participative dans un espace socialisé. Nous mobilisons cette notion de sentiment d'appartenance au sens de la psychologie des groupes. Il s'agit donc d'un sentiment vécu par les membres d'un groupe et les mécanismes de référence qu'un individu peut manifester à l'égard d'un groupe (Stryckman, 1992). Comme le relève France Guérin-Pace (2006, p.298), le sentiment d'appartenance s'inscrit dans la multitude des référents identitaires potentiels qui intègrent l'appartenance sociale, religieuse familiale professionnelle... La bureaucratie administrative à elle toute seule ne fonde pas l'appartenance. Comme le dit Massimo Leonne (2012)« Pour des finalités administratives la bureaucratie peut bien déclarer qu'un citoyen appartient à un certain quartier même si le citoyen ne sent pas d'appartenir à ce lieu en particulier mais plutôt à un autre lieu, par exemple le quartier de son enfance ». Nous pouvons dire que si l'émergence d'une conscience d'appartenance est indispensable à l'effectivité d'une communication participative, ce n'est pas qu'elle soit le gage d'un consensus. Le sentiment d'appartenance est l'élément séminal qui crée les conditions d'une participation communicationnelle saisie dans une approche rhizomatique et intégrant les notions satellitaires telles que le débat, l'engagement, la mobilisation... En le disant nous ne concevons pas le sentiment d'appartenance comme un absolu et un socle stable, nous le percevons dans une approche dynamique puisque la multiplication et la différenciation des groupements intermédiaires peuvent produire des investissements affectifs différenciés et des appartenances oppositionnelles (Stryckman, 1992). Le rapport au territoire est donc suffisamment complexe. et fondamental dans la réflexion sur les territoires, il détermine l'engagement et l'adhésion au processus participatif.

## CONCLUSION

Nous voici parvenus au terme de cette réflexion indissociablement théorique et critique que nous avons menée sur l'implémentation et l'effectivité de la communication participative au sein des CTD. Il aura surtout été question pour de questionner l'intégration presque automatique et nécessaire de la communication participative comme paradigme de l'action publique dans les CTD résolument positionnées comme laboratoires de démocratie participative et

développement local. Après avoir retracé la germination et maturation de la décentralisation au Cameroun, nous avons présenté les ressorts intimes de la communication participative propices qui répondent foncièrement à la vocation des CTD.

Cependant, cette congruence théorique parfois, n'échappe pas aux stratégies de réactance qui fécondent parfois indifférence, préférence adaptative tempérant les ardeurs d'un management participatif. Nos analyses et l'évocation rapide de la situation affligeante de l'insalubrité au Cameroun, nous permettent de confirmer notre hypothèse de base : la proximité spatiale à elle toute seule ne suffit pas pour générer une communication participative. En effet, le nous rhétorique ne signifie pas la formation d'une même solidarité ni l'entretien d'un même sentiment d'appartenance. A ce stade, nous pouvons dire que les injonctions de la communication participative sont presque devenues comminatoires, cependant, l'effectivité de l'idéal participatif suppose des combinatoires différentes. Elle suppose enfin une volonté renouvelée de réaffirmer l'idéal d'inclusion.

## BIBLIOGRAPHIE

ANGEON Valerie et CALLOIS Jean. Marc, 2005 *Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?*, in Proximité et institutions, nouveaux éclairages, pp19-50 [en ligne] <https://doi.org/10.4000/ei.890>, consulté le 18 mai 2025

ASSEMBLEE, N. (2019). Exposé des motifs. Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant  
Code général des Collectivités territoriales décentralisées

BACHELARD Gaston, La poétique de l'espace [1957], Paris, Puf, coll. « Quadrige », 2009

BARBERO, Jesús Martín 2006, « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN, Anne-Marie, SOTELO (de), Carmen Rico, (s/ dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement*, Canada : Presses de l'Université du Québec, 2006, p 128-139

BLONDIAUX, Loïc, 2008. Le nouvel esprit de la démocratie, Paris, Seuil, République des idées

CABEDOCHÉ, Bertrand, 2005 « La construction de l'étrangéité dans le discours d'information médiatique : pour une nouvelle problématisation », in LARDELLIER, Pascal, Des cultures et des hommes. Clés anthropologiques pour la mondialisation, Paris : L'Harmattan, p.113-134 ; « Confondre les représentations stéréotypées de l'Afrique dans les médias transnationaux ? Une démarche épistémologiquement problématique », Colloque «Globalisation, Communication et Cultures», Centre des Nations-unies. Intervention au sein de la délégation des Nations-Unies à Brazzaville, le 17 Avril 2007



DACHEUX Eric, 2015 « l incommunication, sel de la communication », Hermès,n°71, CNRS Edition, pp 266-271

DJIMELI , Alexandre, 2024, « Essai de modélisation de l'orientation institutionnelle de la communication des collectivités territoriales décentralisées au Cameroun » *AKOFENA*, Revue scientifique des sciences du langage, lettre et communication, varia, n°10, vol. 1, pp. 369-382

EBOUSSI, BOULAGA, Fabien, 1977, *La crise du muntu*, Paris: Présence africaine.

FRANCE Guerin-Pace, 2006, « sentiment d'appartenance et territoires identitaires »in *L'Espace géographique*, tome 35, pp298-308

GIJULY Eric, 2013, *La communication institutionnelle privée/public : le manuel des stratégies*, (2013) Paris, PUF.

HERMANS, Hubert, "The dialogical self. Between exchange and power", (2004) dans HERMANS, Hubert et DIMAGGIO, Giancarlo, (eds.) *The dialogical self in psychotherapy*, NewYork: Brunner and Routledge

MASSIMO Léone , 2022 ,« sémiotique du sentiment d'appartenance »in nouveaux actes sémiotiques, n°115, [en ligne] consulté le 12 mars 2025, <https://doi.org/10.25965/as.1519>

MEYOLO Joël Narcisse et GWET Ghislaine, 2018, « la production du territoire camerounais : de la territorialité à la décentralisation », in *african humanities*, revue des sciences sociales, vol. 4, pp.68-91,

MISSE, Misse 2005 « Les apories de la communication sociale pour le développement » in *Actes du Colloque international « 60 ans de communication pour le développement » Douala*, p.116-125.

RAOUL, Bruno 2017, « *Le territoire comme objet communicationnel : entre « tiers symbolisant » et « discours social »*. Une mise en perspective médiatique ». *Communication et langages*, 193(3), 2017, pp. 117-147, [en ligne], consulté le 10 mai 2025

DOI:[10.3917/comla.193.0117](https://doi.org/10.3917/comla.193.0117)

RAOUL Bruno, 2020, *Le territoire à l'épreuve de la communication. Mutations, imaginaires, discours*, presses universitaires du septentrion, Villeneuve-D'asq

SARTRE, Jean-Paul, 1970, *L'Être et le néant : Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard

SEN, Amartya, 2003, *L'économie est une science morale*, Paris, la découverte

SEN Amartya, 2006, *Identité et violence*, traduit de l'anglais par sylvie Kleiman, Paris, Odile Jacob

STRYCKMAN Paul, 1992, « Espace et communication réflexion sur le sentiment d'appartenance », in *Communication et organisation* | Online since 26 March 2012, connection on 18 May 2025. URL: <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1546>; DOI: <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1546>

TARDY-MAKAMTE, Rolande, 2018, *Gestion des déchets solides municipaux à l'épreuve du partenariat public-privé à Bafoussam, Cameroun : une analyse des inégalités environnementales dans une ville moyenne d'Afrique subsaharienne*, [en ligne] University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch> Document URN:urn:nbn:ch:serval-BIB\_463DAB013E850

ZEMOR, Pierre, 1995 *La communication publique*, Paris, PUF.